

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....
**Commune de
CERVENS**

Convocation
du 04/09/2026

**Nombre de
conseillers :**
En exercice : -- 15
Quorum : ----- 08
Présents : ---- 13
Absents : ----- 02
Pouvoirs : ---- 01
Votants : ----- 14

VOTE
Pour : ----- 14
Contre : ----- 0
Abstentions : -- 0

**DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

**Délibération
N°2026-53**

**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise

Le : **18 SEP. 2026**

Reçue en Préfecture

Le : **18 SEP. 2026**

Publié sur le site de la
commune

Le : **18 SEP. 2026**
Le Maire Gil THOMAS



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVENS

SEANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026 à 20H00

L'an deux mille vingt-six le huit septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaient présents : THOMAS Gil, CHATEL Christophe, DECOMBARD Coralie, LOMBARD Patricia MATRINGE Yann, MUSELLA Hélène, LEGRAND Patrick, MONTEIRO Michael, BERGERON Thomas, PONCET Sana, VITTET Julien, BOSSUS Marie, MATRINGE Victor.

Absents : NOEL Ruta, KELLER Sophie

Pouvoirs : KELLER Sophie donne pouvoir à BOSSUS Marie

Secrétaire de séance : LEGRAND Patrick

OBJET demande de subvention à Savoie Biblio pour le Festival Littéraire

Par délibération n°2025-36 du 9 septembre 2025, le Conseil municipal a approuvé la signature d'une convention de projet avec le Conseil Savoie Mont Blanc, par l'intermédiaire de Savoie-Biblio, pour une durée de trois ans. Cette convention demeure en vigueur et constitue le cadre des demandes d'accompagnement et de subvention dans le domaine de la lecture publique.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune de Cervens souhaite organiser à nouveau en 2026 un festival littéraire destiné à favoriser l'accès à la lecture, les échanges avec les auteurs et la découverte de la création littéraire auprès de tous les publics.

Afin de soutenir cette manifestation, il est proposé de solliciter une aide financière auprès du Conseil Savoie Mont Blanc.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- ⇒ **PREND ACTE** que la convention de projet signée avec le Conseil Savoie Mont Blanc en 2025 demeure en vigueur ;
- ⇒ **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Savoie Mont Blanc ;
- ⇒ **SOLLICITE** une subvention d'un montant de **900 €** pour l'organisation du festival littéraire 2026 à Cervens ;
- ⇒ **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
Gil THOMAS



Le secrétaire
Patrick LEGRAND

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le 18/09/2026

ID : 074-217400530-20260908-D2026_53-DE

S2LO